



Bienvenue à la Ville de Mirabel!

Tu souhaites faire partie d'une municipalité dynamique et en pleine expansion?
Tu aimes travailler dans un environnement qui favorise la collaboration et le travail d'équipe?

Les défis te motivent et tu aimes faire avancer les choses?
Ça tombe bien, nous sommes à la recherche d'une perle!

Comptant près de 65 000 citoyens, parmi les plus jeunes de la province, Mirabel est la 18e ville en importance au Québec et est reconnue pour la qualité de vie, les grands espaces et la proximité de la nature.

Viens rejoindre une municipalité pleine de vie, on a hâte de te parler!

À Mirabel, on M la vie!

Répartiteur

Titre du poste : Répartiteur
Service : Police
Domaine d'emploi : Répartition
Statut : Personne salariée temporaire
Nombre de poste : 1
Numéro de concours : J0225-0224
Date d'affichage : Le 13 février 2025
Date de fin d'affichage : Le 31 mars 2025

Nature du travail :

La Ville de Mirabel requiert les services d'une personne dynamique pour combler le poste de répartiteur à titre de personne salariée temporaire au Service de police.

Relevant du chef répartiteur, le titulaire du poste :

- Répond aux appels téléphoniques du service d'urgence (911), effectue la répartition des appels et des télécommunications du Service de police et des Services de la sécurité incendie desservis et dirige les visiteurs afin de les répartir à la personne concernée selon l'urgence et la disponibilité;
- Opère le terminal du C.R.P.Q.;
- Accomplit toute autre tâche reliée à sa fonction ou demandée par la direction.

Exigences :

- Diplôme d'études secondaires (DES) ou l'équivalent reconnu par le Ministère de l'éducation;
- Posséder au minimum une (1) année d'expérience pertinente en lien avec le poste;
- Être apte à soutenir une conversation pendant plusieurs minutes en anglais;
- Bonne qualité du français écrit;
- Entregent et capacité de travailler en équipe et sous pression;
- Capacité d'apprentissage rapide;
- Être prêt à travailler sur des horaires incluant les jours, les nuits et les fins de semaines.
- Toute formation spécifique en répartition d'urgence sera considérée comme un atout.

Conditions de travail :

Le salaire et les avantages sociaux sont établis selon les dispositions de la convention collective en vigueur.

Le taux horaire de l'échelon 1 est de 30,75\$ et de l'échelon 7 de 36,84\$. (+ 13 % d'avantages sociaux)

INSCRIPTION

Pour visualiser l'offre d'emploi, veuillez suivre le lien hypertexte suivant :

<https://clients.njoyn.com/CL4/xweb/xweb.asp?tbtoken=Y1BZQhsXCGp1EHJzRIRSCCFPAWBEcFRUA0gjUFx%2BExBQXjZtLEMeBRN8dgkbUxRVTHQgWw%3D%3D&chk=ZVpaShw%3D&clid=71754&page=jobdetails&jobid=J0225-0224&BRID=EX402409&SBDID=1&LANG=2>

Pour postuler, vous devez au préalable créer votre profil dans la section « Mon Profil » avant la date de fin d'affichage et appuyer sur le bouton « Postuler maintenant » au bas de l'écran. Toutes les demandes d'emploi doivent être soumises via le site Internet de la Ville de Mirabel et être accompagnées d'une lettre expliquant votre intérêt pour ce poste. Toute candidature incomplète ou reçue par courriel, par télécopieur ou par courrier sera refusée.

La Ville de Mirabel propose un environnement de travail où le respect, la diversité, l'équité et l'inclusion sont des valeurs premières. Nous invitons toutes personnes qualifiées à présenter leur candidature, en particulier les femmes, les membres de minorités visibles et ethniques, les autochtones et les personnes en situation de handicap. Également, n'hésitez pas à nous faire part d'arrangements spéciaux nécessaires, advenant que vous soyez invités à un processus de sélection.

Veillez noter que le genre masculin est utilisé dans l'unique but d'en alléger la lecture. Nous ne communiquerons qu'avec les candidats retenus en entrevue.